

NMR : Quelle clé de répartition

- FIXE
- VARIABLE
- OU MELANGE DE FIXE ET VARIABLE

NMR : les Clés de répartition dans les équipes

Rémunération fixe « au forfait »

1. Avantages :

1. répartition égale ou non des NMR entre associés
2. Gain de temps dans le calcul de répartition
3. Connue par avance

2. Inconvénients :

1. Peu démocratique
2. Ne valorise pas l'implication des professionnels
3. Ne tient pas compte des variations de budget NMR au solde

NMR : les Clés de répartition dans les équipes

Rémunération variable « à l'implication »

1. Avantages :

1. Valorisation des personnes impliquées
2. Améliore la dynamique projet
3. Idéal pour indemniser la participation d'une projet
4. Permet de tenir compte du solde de NMR

2. Inconvénients :

1. en amont implique un consensus d'équipe
2. En aval implique un pointage rigoureux des émargements (outil de suivi)
3. Parfois mal vécu dans les équipe pour indemniser des charges fixes comme le SI

NMR : les Clés de répartition dans les équipes

Rémunération mixte (fixe + variable)

Idée de distribuer les NMR sur les critères CPAM

Ex : dentistes dans la structure permettent d'augmenter le capital : la somme leur revient (fixe)

Ex : 5 protocoles réalisés par une équipe de 3 personnes : répartition de la somme NMR entre eux

1. Avantage :

1. Budget clairement encadrés
2. On colle au budget prévisionnel

2. Inconvénients :

1. Valorisation inégale des professionnels (certains critères rapportent plus de points)

DEUX CORRECTEURS POSSIBLES

- Option forfait bonus : en cas d'implication importante
- Option variable horaire : rétribution sur le temps de travail passé

LA MISE EN OEUVRE

- Il n'y a pas de règle unique mais la règle choisie par l'équipe
- Les règles doivent être fixées par avance dans le règlement intérieur et repris pour leurs fondamentaux dans les statuts de la SISA
 - Pas de discussion à posteriori
 - Plus de clarté pour les nouveaux professionnels qui arrivent
 - Evite aussi de polluer le fonctionnement « mode projet » dans l'année en revenant continuellement sur les règles de répartition